

La Mer une chance pour la France !

Colloque du Club Sup Mer¹, organisé par le Groupe **Sciences Po de la Mer**, le mardi 13 avril 2010, de 14 à 18h30 à Sciences Po Paris - 27 rue saint Guillaume – 75007 PARIS

A l'heure de la crise et des pessimismes ambiants, la France dispose d'un atout méconnu. Un atout qu'aucun aléa économique ni aucun soubresaut de la finance mondiale ne pourra lui retirer : le deuxième espace maritime au monde, s'étendant sur tous les océans de la planète. Cette place constitue une formidable chance pour la France : une formidable opportunité de carrière pour les étudiants et une responsabilité majeure vis-à-vis des autres nations. Sachons saisir ces opportunités et exercer cette responsabilité !

L'objectif principal du colloque est de s'adresser aux étudiants des Grandes Ecoles et Universités dont les Groupes Mer et Marine de diplômés se sont fédérées au sein du Club Sup Mer, afin :

- De promouvoir les opportunités de carrière et faire connaître les enjeux liés à la mer
- De relayer de manière pédagogique et vivante la nouvelle Politique Maritime de la France issue du Livre bleu.

Traditionnellement le « bord du quai » est une frontière entre deux mondes : le monde terrestre et le monde maritime. Les acteurs changent, les opérateurs ne sont plus les mêmes, le droit n'est plus le même, les techniques et l'histoire non plus.

Pourtant la France possède le second espace maritime mondial et celui-ci reste à exploiter, d'une manière responsable et durable.

Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, la mer peut être une « nouvelle frontière », car les débouchés potentiels sont multiples. La mer est devenue l'avenir de la terre. De plus en plus de grandes entreprises françaises et étrangères se tournent vers la mer. Ainsi, un certain « vernis maritime », sans en faire une spécialisation lourde, permettra aux cadres de ces entreprises de se différencier des autres.

Le challenge du Club Sup Mer est de faire participer 300 étudiants. C'est-à-dire que chacun des 12 groupes membres du Club, a comme objectif de faire venir au moins 25 étudiants de son école ou université. Cette participation devant de préférence entrer dans le cadre de la formation et s'intégrer dans un parcours.

Pour aider les Présidents des groupes Mer et Marine dans leur démarche auprès des étudiants et des enseignants, un argumentaire ci-dessous liste les opportunités de carrière dans le mode maritime.

¹ LES SCIENCESPO DE LA MER ; HEC MARINE ; ESCP MARINE ; LES GADZARDS DE LA MER; ESSEC MARINE ; ENA MARINE ; CENTRALE-METIERS DE LA MER; X MER; SUPELEC MARINE ; DAUPHINE MER ; NORMALE SUP MER et UNIVERSITE MARINE

Les débouchés Maritimes pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

C'est par mer que s'effectue 95% du commerce mondial en volume. Pour cela il faut :

- Des navigants. La création de l'Ecole Nationale Supérieure d'Enseignement Maritime, qui succède aux Ecoles de la Marine Marchande et délivrera un diplôme d'ingénieur, reconnu par la commission des titres.
- Des sédentaires sensibilisés aux spécificités de l'environnement maritime (gestion des risques, problématiques environnementales, droit maritime, financement et gestion d'actifs maritimes, etc.)
- Des navires plus économes en énergie, plus propres, plus sûrs et plus intelligents. La recherche et l'innovation en construction navales seront coordonnées par le CORICAN, avec en particulier un programme industriel « navire du futur », doté de moyens importants par le Grand Emprunt. Ces programmes de R&D bénéficieront dans le futur des ressources dégagées par les diverses contributions climat payées par le transport maritime.
- Des « Supply chain » intégrées, sans rupture entre la terre et la mer. Alors que le trafic de containers se développe très rapidement, aucune des grandes entreprises de logistique terrestre n'intègre de flotte maritime. Cette évolution se prépare aujourd'hui.
- Des systèmes de navigation et de télécommunications. GPS, Galiléo, Internet, sont des outils aujourd'hui incontournables pour la navigation et le commerce. Leur développement n'est pas terminé et de nombreuses applications permettent de tracer les navires et leurs cargaisons en temps réel sont encore au stade du développement.

C'est de la mer, que provient notre énergie.

- Le pétrole sera encore longtemps une source d'énergie importante. Les approvisionnements s'effectuent par mer. L'exploration et l'exploitation des champs off-shore en mer se font de plus en plus profonds, déployant des matériels de plus en plus sophistiqués générant une très forte demande en ingénierie maritime.
- Les énergies Marines : vent, courants, vagues, thermiques, ont un potentiel énorme. Des études sont en cours pour déterminer les zones les plus favorables à l'installation d'éoliennes en mer, compte tenu des conflits d'usage des espaces littoraux français. La technologie est mature et dès 2010 des appels d'offre seront lancés auprès des opérateurs.
Pour les autres sources d'énergies marines, les technologies ne sont pas encore matures. Une plateforme française est en cours de création à Brest, afin de rapprocher chercheurs et industriels.

La mer est aussi source de vie et de ressources biologiques.

- La pêche durable est respectueuse de la nature. Les ressources halieutiques ont trop souvent été dilapidées et l'Aquaculture est une branche à développer.
- Le développement des Nouvelles aires marines protégées

Le Droit maritime doit développer de nouvelles approches:

- Pour qu'il n'y ait plus de « rupture » avec le droit terrestre dans les « Supply chain ».
- Pour régler les « conflits d'usage » inférant à l'installation en mer de champs de capteurs d'énergie.
- Pour mieux sécuriser le respect de l'environnement et le dédommagement des victimes d'accidents et pollutions marines.

Les grands ports français :

- Après avoir réformé leur gouvernance, les grands ports doivent moderniser leurs Infrastructures (chenaux, quais, liaisons routières et ferroviaires) et leurs outillages (grues, portiques)
- Projet du Grand Paris : « *Paris – Rouen - Le Havre, une seule ville dont la Seine est la grande rue* »

L'Action de l'Etat en mer :

- Protéger, défendre l'espace maritime français : lutte contre le pillage des ressources, la piraterie, les trafics, l'immigration clandestine, les pollutions. Toutes ces menaces ayant considérablement crues ces dernières années.
- Fonction Garde-côtes dans la ZEE et Police dans les eaux internationales..
- Tenue d'un état des mers françaises.

Les Entreprises maritimes françaises :

La mer c'est déjà aujourd'hui en France 312 000 emplois directs et 54 milliards de chiffre d'affaire. Parmi les fleurons de l'industrie française liée au maritime on peut citer :

- TOTAL (recherche, exploration et exploitation pétrolière maritime, transport maritime, trading de matières premières), est parmi les leaders mondiaux.
- CMA-CGM est le troisième transporteur mondial de conteneurs ; LOUIS DREYFUS ARMATEURS est l'un des plus diversifié au monde (vrac sec, services logistiques et offshore, ferrys) ; BOURBON est le numéro un mondial de l'assistance offshore.
- THALES, SAGEM, DCNS, STX Europe, sont parmi les leaders mondiaux de la construction navale et des équipements civils et militaires.
- BENETEAU, est le leader mondial de la construction navale dédiée au nautisme et à la plaisance.
- IFREMER est le second des instituts de recherche maritime mondiaux.
- AXA, GROUPAMA Transports : les compagnies d'Assurance françaises, avec 8% du marché mondial se placent au premier plan.

- BNP PARIBAS, CALYON SOCIETE GENERALE CIB, sont dans le top 10 mondial du financement maritime.
- BUREAU VERITAS est le deuxième mondial pour la classification des navires et l'Audit des services maritimes.

Pour plus d'informations sur le rôle majeur que joue la France dans le monde maritime consulter : www.cluster-maritime.fr